Le Pass Culture

publié le 24/01/2022 - mis à jour le 24/03/2022

Qu'est-ce que le Pass Culture ?

Le Pass Culture est une application à télécharger sur laquelle chaque élève dispose d'une somme d'argent pour accéder à des offres culturelles (livre, musique, cinéma, jeu vidéo...).

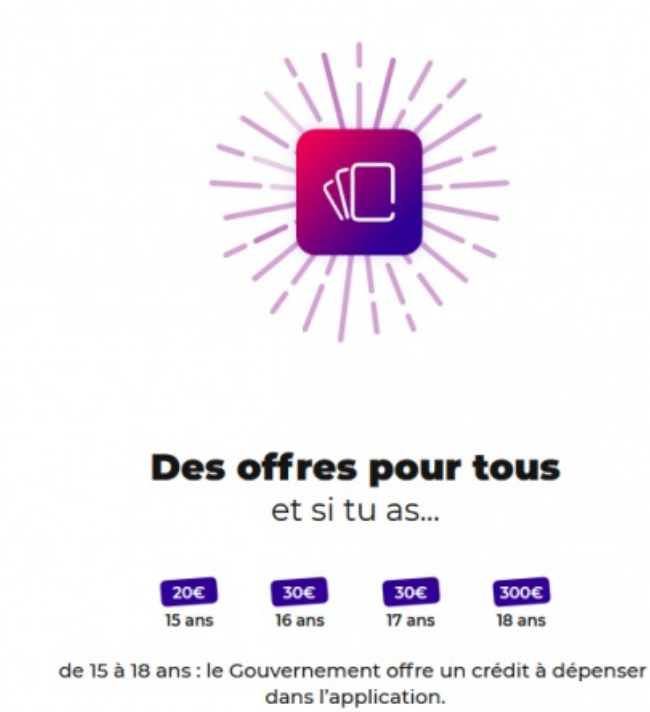

Le dispositif comprend deux parties : une part individuelle (élève) et une partie collective (enseignant).

De combien d'argent disposez-vous ?

- **15 ans :** 20€
- **16-17 ans :** 30€
- **18 ans :** 300€ valables pendant 2 ans

Le dispositif pour les enseignants

La part collective permet aux enseignants de financer des activités d'éducation artistique et culturelle. Sont concernés tous les élèves de la Seconde à la Terminale. Il faut se rendre sur la plateforme ADAGE.

Quelle somme ?

- 30€ par élève de seconde
- 20€ par élève de première et terminale

Cliquez sur les liens ci-dessous pour télécharger les flyers de présentation élèves et professeurs.

Documents joints

flyer_eleve (PDF de 669.7 ko)

flyer_profs (PDF de 569.1 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.